



RAPPORT ANNUEL 2012 - 2013

10 JUIN 2013
www.agir-outaouais.ca

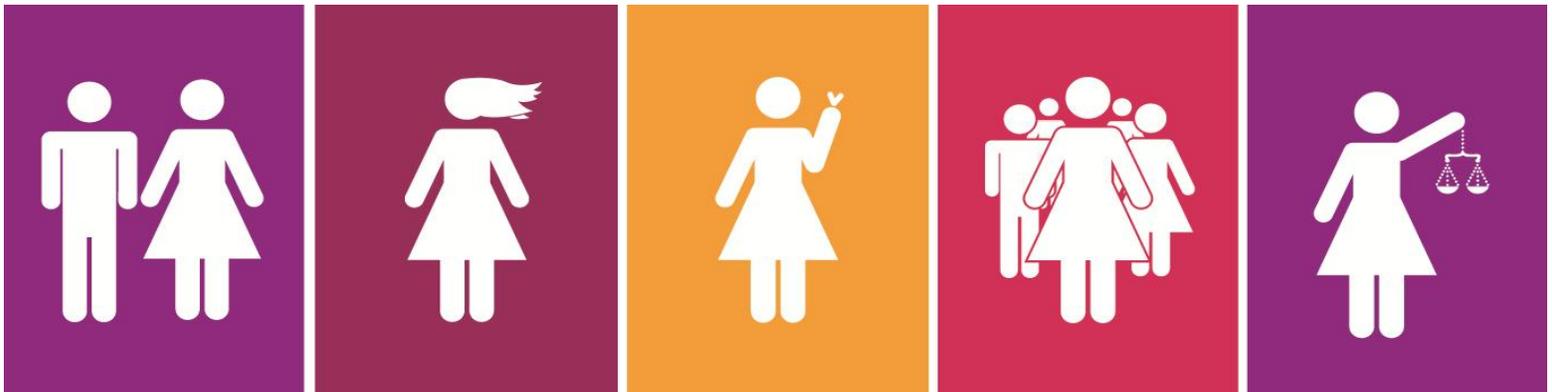


Table des matières

Avis de convocation.....	3
Proposition d'ordre du jour.....	4
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 31 mai 2012	5
Mot de la présidente	11
Mot de la coordonnatrice.....	11
Présentation de l'organisme.....	13
Rapport d'activités 2012-2013.....	17
Développement d'un ressourcement interne.....	18
Mise en œuvre du plan de communication.....	19
Veille stratégique sur les enjeux féministes ou en matière de condition féminine.....	21
Mobilisation et actions solidaires.....	27
AGIR au sein des groupes provinciaux.....	33
Dossier « Femmes, politique et instances décisionnelles ».....	34
Projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER!.....	38
Plan d'action 2013-2014.....	42
États financiers et rapport de l'auditeur indépendant	46
Annexes : Revue de presse 2012-2013	





ASSEMBLÉE DES
GROUPE DE FEMMES
D'INTERVENTIONS
RÉGIONALES

AVIS DE CONVOCATION

Le 17 mai 2013

Chère membre,

C'est avec grand plaisir que je vous invite à l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR), qui se aura lieu le **lundi 10 juin 2013** à 11 h 30 **aux Jardins du Château** situés au 100, rue du Château à Gatineau.

Cette rencontre nous permettra de vous présenter les projets et réalisations de l'année 2012-2013 ainsi que les projets et activités à venir. Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2012 ainsi que les documents usuels pour l'assemblée vous seront remis sur place.

Vous trouverez ci-jointe la proposition d'ordre du jour de la réunion. Veuillez noter que cette année, quatre postes d'administratrices seront en élection au sein du comité de coordination.

Puisqu'il s'agit d'un dîner-rencontre, je vous demande une collaboration financière de 15 \$ et de confirmer votre présence par téléphone au 819 770-0351 ou par courriel à communications.agir@bellnet.ca **au plus tard le vendredi 31 mai 2013.**

En espérant vous compter nombreuses parmi nous, je vous transmets mes salutations les meilleures.

La coordonnatrice,

Hamida Melouane

Proposition d'ordre du jour

Assemblée générale annuelle du 10 juin 2013, à compter de 11 h 30 au restaurant
Les Jardins du Château situés au 100, rue du Château à Gatineau.

Ouverture de l'assemblée

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Finances :
 - 3.1 Dépôt des états financiers 2012-2013
 - 3.2 Choix d'une firme comptable pour l'année 2014-2015
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2012
5. Dépôt et présentation du rapport d'activités 2012-2013
6. Présentation et adoption du plan d'action 2013-2014
7. Élection des membres du comité de coordination
8. Nomination des présidente et secrétaire d'élections
 - 8.1 Mises en candidature
 - 8.2 Élections
 - 8.3 Destruction des bulletins de vote
9. Levée de la séance



Procès-verbal

Assemblée générale annuelle tenue le 31 mai 2012 à 12 h au restaurant *Risotto*
situé au 75 rue Edmonton à Gatineau

Étaient présentes :

Christiane Nault, Espace Outaouais
Claude Yvette Akoun, Association des femmes immigrantes de l'Outaouais
Stéphanie Boisvert, Option femmes emploi
Brigitte Basque, L'Autre chez soi
Nathalie Quesnel, L'Autre chez soi
Isabelle Bélanger, CALAS
Isabelle Dubé, CALAS
Blanche Roy, membre individuelle
Mélissa Fererra, membre individuelle
Rosana Nabiri, membre individuelle
Mélanie Sarazin, Centre ActuElle
Mélissa Bates, Centre ActuElle
Régine Amani, membre individuelle
Sylvie Chénard, CAMÉO
Nicole Gaboury, Syndicat des enseignantEs du CEGEP de l'Outaouais
Lyne Bouchard, animatrice
Et Hamida Melouane, Coordonnatrice d'AGIR

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 12 h

Proposition d'ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Finances :
 - 3.1 Dépôt des états financiers 2011-2012
 - 3.2 Choix d'une firme comptable pour l'année 2012-2013
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2011
5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2011-2012

6. Présentation du plan d'action 2012-2013
7. Élection des membres du comité de coordination
8. Nomination des présidente et secrétaire d'élections
 - 8.1 Mise en candidature
 - 8.2 Élections
 - 8.3 Destruction des bulletins de vote
9. Levée de la séance

1. Nomination des présidente et secrétaire d'assemblée

La présidente d'AGIR, Stéphanie Boisvert ouvre l'assemblée par un mot de bienvenue à l'assistance. Elle propose une présidente et une secrétaire d'assemblée.

Proposition 01-31-05-12

Il est proposé par Stéphanie Boisvert appuyé par Isabelle Bélanger de nommer Lyne Bouchard comme présidente d'assemblée et Régine Amani comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition 02-31-05-12

Il est proposé par Isabelle Dubé appuyé par Blanche Roy d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

3. Finances

3.1 Dépôt des états financiers 2011-2012

L'auditrice, Madeleine Lemire, fait la lecture et explique les états financiers de l'année 2011-2012 à l'assistance.

Proposition 03-31-05-12

Il est proposé par Claude Yvette Akoun appuyée par Isabelle Bélanger d'adopter les états financiers d'AGIR de l'année 2011-2012.

Adopté à l'unanimité

3.2 Choix d'une firme comptable

L'auditrice ayant quitté la salle, la secrétaire-trésorière d'AGIR suggère de reconduire pour l'année 2012-2013, les services de la Firme Lemire, Morin et Tremblay puisqu'AGIR est satisfaite de ses services.

Proposition 04-31-05-12

Il est proposé par Isabelle Bélanger appuyée par Blanche Roy qu'AGIR reconduise les services de la firme comptable Lemire, Morin et Tremblay pour l'année 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2011

La présidente d'assemblée propose à l'assistance de prendre quelques minutes pour lire le procès-verbal du 7 juin 2011.

Proposition 05-31-05-12

Il est proposé par Christiane Nault appuyé par Nathalie Quesnel d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2011 avec la modification suivante :

- Ajouter le nom de Nathalie Quesnel sur la liste de présence

Adopté à l'unanimité

5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2011-2012

La présidente d'assemblée passe la parole à la coordonnatrice, Hamida Melouane pour la présentation du rapport d'activités 2011-2012 d'AGIR sur support PowerPoint.

Au terme de la présentation, les commentaires suivants ont été émis :

- Il est remarqué que l'événement Congrès *Monde des femmes* qui a eu lieu du 3 au 7 juillet 2011 à l'université d'Ottawa n'a pas été rapporté dans le rapport d'activités 2011-2012.
- Il est mentionné que l'*avis régional sur la pauvreté des femmes en Outaouais* est un travail intéressant dans la mesure où il sensibilise des acteurs de la région à l'analyse différenciée selon les sexes.
- Il est proposé qu'à l'avenir certaines activités organisées par le CRMMFO se fassent en soirée (après les heures de travail).



Proposition 06-31-05-12

Il est proposé par Brigitte Basque appuyé par Blanche Roy d'adopter le rapport d'activités 2011-2012.

Adopté à l'unanimité

6. Présentation du plan d'action 2012-2013

La présidente d'assemblée passe la parole à la coordonnatrice, Hamida Melouane, qui fait la présentation du plan d'action pour l'année 2012-2013 sur support PowerPoint.

Proposition 07-31-05-12

Il est proposé par Nathalie Quesnel appuyé par Christiane Nault d'adopter le plan d'action 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

7. Élection des membres du comité de coordination

Mandats un an :

- Sylvie Ferland
- Blanche Roy
- Myriam Houde
- Lucie Saint-Laurent (poste vacant)

Postes de deux ans :

- Stéphanie Boisvert
- Claude Yvette Akoun
- Isabelle Bélanger

Il y a 3 postes de 2 ans à combler et 1 poste de un an à combler pour l'année 2012-2013.

8. Nomination des présidente et secrétaire d'élections

Proposition 08-31-05-12

Il est proposé par Stéphanie Boisvert appuyé par Isabelle Bélanger de nommer Lyne Bouchard comme présidente et Régine Amani comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité

8.1 Mise en candidature

La présidente d'assemblée ouvre les mises en candidature :

Pour les postes de deux ans :

Isabelle Bélanger appuyée par Blanche Roy propose Stéphanie Boisvert, elle accepte.
Isabelle Bélanger appuyée par Isabelle Dubé propose Claude Yvette Akoun, elle accepte.
Stéphanie Boisvert appuyée par Isabelle Bélanger propose Christiane Nault, elle refuse.
Isabelle Bélanger appuyée par Blanche Roy propose Mélanie Sarazin, elle refuse.
Christiane Nault appuyée par Blanche Roy propose Sylvie Chénard, elle demande de prendre le temps de réfléchir à la proposition et de donner sa réponse à AGIR dans les prochains jours.

Pour les postes d'un an

Isabelle Bélanger appuyée par Blanche Roy propose Rosana Nabiri, elle accepte.

Le comité de coordination d'AGIR pour l'année 2012-2013 sera composé de :

Claude Yvette Akoun

Blanche Roy

Sylvie Ferland

Myriam Houde

Stéphanie Boisvert

Rosana Nabiri

Il reste un poste à combler.

La présidente d'élection demande à l'audience s'il n'y a pas d'autres propositions de mettre fin à la période de mise en candidature.

Proposition 09-07-06-11

Il est proposé par Blanche Roy appuyé par Nathalie Quesnel de mettre fin aux mises en candidature.
--

Adopté à l'unanimité



8.2 Élections

Sans objet.

8.3 Destruction des bulletins de vote

Sans objet.

9. Levée de la séance

Proposition 10-07-06-11

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Isabelle Dubé appuyé par Claude Yvette Akoun de lever la séance à 13 h 34.

Adopté à l'unanimité



La présidente

Mot de la présidente



C'est un plaisir et un honneur de vous présenter le rapport annuel de l'année 2012-2013. Ce bilan est toujours un moment privilégié qui nous permet de partager avec vous le travail accompli durant toute l'année. Il s'avère aussi l'aboutissement d'activités et d'efforts constants consacrés à la mission d'AGIR.

Dans cette deuxième année du plan stratégique 2011-2014, AGIR est fière d'avoir renforcé sa cohésion, sa solidarité interne et d'être la référence régionale en matière d'enjeux féministes. Quoique cette année fut exigeante, AGIR a su se dépasser et atteindre les résultats escomptés.

Je désire remercier les membres du comité de coordination pour leur engagement et leur implication dans les différents dossiers et projets d'AGIR. J'en profite pour souligner l'excellent travail des employées, Hamida Melouane, Amélie Mathieu, Karine Parenteau et Lyne Bouchard qui ont su relever avec brio les défis auxquels elles ont fait face cette année.

Je terminerais en vous remerciant, chères membres, pour votre confiance et votre fidélité envers AGIR.

Stéphanie Boisvert

Mot de la coordonnatrice



Après un hiver long et rigoureux, l'arrivée des beaux jours et de la chaleur nous redonnent de l'élan et de l'enthousiasme pour partager avec nos membres et partenaires les réalisations de l'année 2012-2013.

Ce fut une année remplie de défis avec des nouveaux projets, des mobilisations régionales et nationales et des événements politiques historiques.

Les États généraux du féminisme est sans conteste, un dossier important pour AGIR et l'ensemble des groupes de femmes du Québec. Le ressac des dernières années sur le féminisme rend cet exercice indispensable compte tenu des décisions qui sont prises par le gouvernement fédéral. Notamment, la motion M-312 qui consiste à faire reconnaître le fœtus comme étant un être humain et donc une personne au sens juridique et la réforme sur l'assurance-emploi, qui touchent les femmes qui ont majoritairement des emplois précaires et n'améliorent pas leurs conditions de vie. Ces décisions sont des reculs sérieux pour le féminisme.

Heureusement pour nous, travailleuses, il y a des dossiers et des sujets positifs. En effet, deux femmes ont été élues premières ministres au Québec et en Ontario. C'est une victoire pour les femmes car nous avons enfin, le modèle pour les générations futures.

Grâce à son expertise, AGIR s'est taillée une place auprès des partenaires régionaux comme signataire de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais.

AGIR est fière de compter de plus en plus des jeunes femmes et des femmes immigrantes au sein de ses adhésions individuelles.

L'équipe de travail s'est renforcée par l'entrée en poste d'une dynamique agente de communication et de développement ainsi qu'une agente chargée de l'entente spécifique.

J'en profite pour les remercier de faire profiter AGIR de leurs expériences.

Bonne lecture!



Hamida Melouane



Présentation de l'organisme

Mission

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est un organisme féministe régional de concertation. Ses actions et son analyse des différents enjeux visent à défendre les droits des femmes en Outaouais. Notamment en luttant contre toutes les formes de violences de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes, ainsi qu'en mettant en œuvre des conditions facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau de différentes sphères de la société.



Quatre buts précisent la mission de l'organisme :

- Favoriser la concertation régionale des groupes de femmes de l'Outaouais
- Défendre les droits et les intérêts des femmes et des groupes de femmes
- Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation
- Sensibiliser les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes.

L'idée de la création d'AGIR est née lors du sommet socio-économique régional de 1985. Ce sommet avait été mis en œuvre par le gouvernement du Québec afin de mettre les bases d'un développement régional. Dans l'année qui a suivi le sommet, des groupes de femmes ainsi que des femmes d'affaires et des professionnelles de la région de l'Outaouais ont créé l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) afin d'avoir un lieu pour réfléchir, discuter, analyser et se mobiliser pour améliorer les conditions de vie des femmes de la région.

AGIR fut incorporée le 7 septembre 1990.

AGIR est constituée de cinquante trois membres, dont vingt-six (26) organismes œuvrant exclusivement avec les femmes dans des champs diversifiés tels que la violence, la pauvreté, l'immigration et l'employabilité et vingt-quatre (24) membres individuelles dont des

élues municipales et des députées de la région. Il s'agit d'un regroupement intersectoriel et régional dont les groupes desservent l'ensemble du territoire de l'Outaouais.

Vision

Être cheffe de file en Outaouais en matière de défense de droits et d'amélioration des conditions de vie des femmes.

Valeurs

- AGIR adhère aux valeurs féministes d'égalité, d'équité, de solidarité et de justice sociale;
- AGIR préconise un fonctionnement démocratique et un processus collectif de prise décision.



Organisation interne

AGIR est un organisme à but non lucratif. Ses affaires sont administrées collectivement par un comité de coordination et c'est l'assemblée générale annuelle des membres qui décide des orientations qui sont confiées au comité de coordination.

Le comité de coordination est soutenu par une équipe de travailleuses.



Le comité de coordination

Le comité de coordination d'AGIR, composé de 6 membres, s'est réuni à huit (8) reprises cette année afin de voir à la bonne gestion de l'organisme. La coordonnatrice programme et organise les réunions du comité de coordination. Elle participe aux réunions et rend

compte de l'avancement des projets et réalisations.

Le comité de coordination était constitué pour l'année 2012-2013 de :

- **Stéphanie Boisvert**, présidente, directrice d'Option Femmes Emploi
- **Myriam Houde**, vice-présidente, directrice de la Maison d'aide et d'hébergement pour Elles des Deux Vallées (Absente sur la photo)
- **Blanche Roy**, secrétaire-trésorière, retraitée du comité femme de l'Alliance de la Fonction publique du Canada
- **Claude Yvette Akoun**, administratrice, directrice de l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais
- **Sylvie Ferland**, administratrice, vice-présidente à la condition féminine du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais
- **Rosana Nabiri**, administratrice, artiste peintre (Absente sur la photo)
- **Mélanie Morneau**, administratrice, directrice du Centre Élizabeth-Fry.

Au niveau de la structure organisationnelle, le Comité de coordination a mis en place des comités de ressources humaines, de financement et de représentations liés aux besoins d'AGIR. Ces comités se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année pour veiller à la bonne gestion et à la réalisation des objectifs de l'organisme.

L'équipe du bureau de coordination

En 2012-2013, l'équipe du bureau de coordination était composée de trois employées à temps plein :

- Une coordonnatrice
- Une agente de communication et de développement
- Une agente de projet de développement régional

Financement

AGIR reçoit un financement de fonctionnement du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Le Secrétariat à la condition féminine du Québec finance également AGIR en matière de développement régional ainsi que pour les projets favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette année, AGIR a été partenaire d'une entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais dont les signataires sont :

- Le secrétariat à la condition féminine
- La Conférence régionale des élus de l'Outaouais
- La Table Jeunesse Outaouais
- Le Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire



Activités 2012-2013

AGIR est une table de concertation des femmes et groupes de femmes de l'Outaouais, dont l'expertise est alimentée par ses membres qui travaillent à améliorer les conditions de vie des femmes de la région. Forte de sa cohésion et de sa solidarité interne, AGIR est la référence régionale sur les enjeux féministes.

Cinq buts précisent la mission de l'organisme :

- Favoriser la concertation régionale des groupes de femmes et des femmes de l'Outaouais
- Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation
- Défendre les droits et intérêts des femmes et des groupes de femmes
- Influencer les décisions politiques en sensibilisant les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes
- Encourager les femmes de la région à s'impliquer en politique active

Les activités de l'année 2012-2013 ont répondu aux axes de développement de la planification stratégique suivants :

- Développement d'un ressourcement interne
- Mise en œuvre du plan de communication
- Veille stratégique sur les enjeux féministes ou en matière de condition féminine
- Mobilisation et actions solidaires
 - Implication d'AGIR au sein des regroupements provinciaux
- Dossier « Femmes, politique et instances décisionnelles »
 - Projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER!



Développement d'un ressourcement interne

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle est devenu pour AGIR et ses membres un moment privilégié pour réseauter et échanger. La formule du dîner-rencontre est appréciée. La rencontre annuelle a eu lieu le 31 mai 2012.



Favoriser la concertation régionale
des groupes de femmes et des
femmes de l'Outaouais



Adhésions

AGIR compte parmi ses membres individuelles, des députées, des élues et des mairesses de la région. Afin de former et d'assurer une relève, l'agente de communication a fait une présentation à l'Université d'Ottawa, le 5 décembre 2012, dans le cadre du cours *Femmes et droits*. Les jeunes femmes étaient très intéressées par les actions d'AGIR et quelques-unes sont devenues membres. AGIR compte parmi ses membres, depuis les deux dernières années, de plus en plus de femmes immigrantes. Même si la période du renouvellement des adhésions est au mois d'avril de chaque année, AGIR accepte les adhésions à longueur d'année.

Consolidation de l'équipe de travail

Du mois d'avril au mois d'octobre 2012, la coordonnatrice était la seule employée à AGIR. L'équipe s'est renforcée au mois d'octobre 2012 avec l'entrée en poste d'une agente de communication et de développement ainsi que d'une contractuelle en qualité d'agente de développement régional.

En plus de consolider l'équipe de travail, les bureaux d'AGIR ont été réaménagés afin de permettre à l'équipe d'avoir des espaces de travail privés.



Avant

Après

Mise en œuvre du plan de communication

Nouveaux outils de communication

AGIR a rafraîchi son image de marque et son identité corporative avec la réalisation d'un nouveau logo, dépliant, cartes professionnelles et site Web.



Par ailleurs, deux numéros du Flash-AGIR ont été réalisés en janvier et en juin par l'agente de communication. Ces derniers ont été distribués aux membres et partenaires et publiés sur les médias sociaux ainsi que sur la page Web d'AGIR.

Le site Web du Réseau des femmes élues de l'Outaouais (www.femmeselues.ca) a été un



outil de communication et d'information précieux tout au long de l'année notamment pour le projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER !

La page Facebook et le compte Twitter sont actifs depuis 2 ans et alimentés régulièrement par l'agente de communication. Ce sont des modes de contact très importants et très

efficaces pour l'organisme. En plus des nouvelles concernant les activités d'AGIR et celles de ses membres, on y trouve des études, des rapports ainsi que des liens et des articles intéressants à teneur régionale, nationale et internationale.

[f/agir.ouataouais](https://www.facebook.com/agir.ouataouais) [@agirouataouais](https://twitter.com/agirouataouais)

AGIR gère de l'information provenant de diverses sources tant électroniques que papier. Cette information est analysée et rediffusée aux membres selon leurs champs d'activités. Les sujets d'actualité générale touchant les conditions de vie des femmes sont envoyés aux membres sous diverses formes notamment, transfert brut, analyse ou outils d'appropriation.

Des communiqués de presse ont été publiés tout au long de l'année sur des sujets concernant les conditions de vie des femmes (annexes).



Veille stratégique sur les enjeux féministes ou en matière de condition féminine

La sensibilisation et la promotion des valeurs féministes, la réussite de ses engagements, sa gouvernance et la solidarité entre les membres participent à augmenter la crédibilité d'AGIR dans le milieu. L'engagement de ses membres dans les divers dossiers concernant les conditions de vie des femmes est une force importante de l'organisme. AGIR tient son expertise de ses membres, à ce titre, il est important de créer des moments de réflexion, de discussion et d'échange.

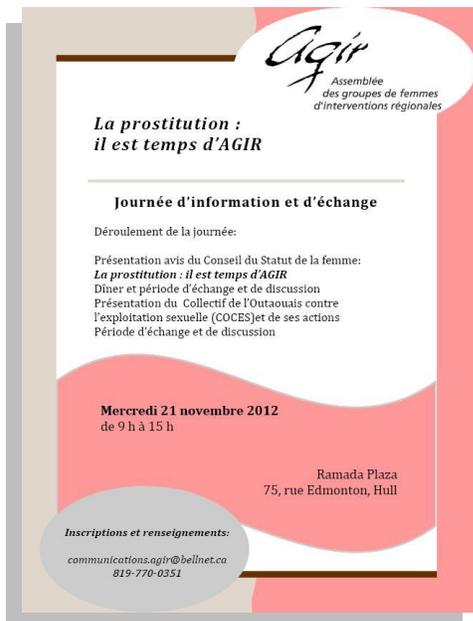
La prostitution, il est temps d'agir

Le sujet de la prostitution est encore aujourd'hui, au 21^e siècle, un sujet tabou. Il est d'autant plus tabou qu'il divise le mouvement des femmes par l'existence de deux courants de pensée qui ne trouvent pas de terrain d'entente, celles qui considèrent la prostitution comme de l'exploitation et celles qui estiment que c'est un travail comme un

autre qui doit être encadré pour protéger les femmes.

Cette division fait en sorte que le sujet et la problématique ont disparu de nos revendications depuis

Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation



quelque temps. Cependant dernièrement, des organismes et des institutions tels que le Conseil du Statut de la femme (CSF), ont pris des positions publiques par rapport au sujet.

En Outaouais, un Collectif contre l'exploitation sexuelle (COCES), composé de groupes communautaires et de membres individuel-les de l'Outaouais, a été créé et a pour mission de travailler à l'atteinte d'un monde sans exploitations sexuelles basées sur les rapports inégaux entre les hommes et les femmes, de même que de défendre collectivement les droits des femmes prostituées selon une perspective abolitionniste.

Considérant cela, AGIR a voulu présenter à ses membres ces positions et avoir leur opinion sur le sujet. La formation a eu lieu le 21 novembre 2012. La 1^{ère} partie était consacrée à la présentation de l'avis du CSF : *La prostitution, il est temps d'agir*. Le CSF considère la prostitution comme une forme d'exploitation et de violence à l'égard des femmes et qu'il est nécessaire de faire la lutte contre l'exploitation sexuelle une priorité (Extrait avis CSF : *La prostitution, il est temps d'agir*). La seconde partie était consacrée à la présentation du Collectif de l'Outaouais contre l'exploitation sexuelle et aux échanges. À la question de savoir si les membres désiraient prendre position ou si elles mandataient AGIR à le faire la réponse fut non.

Approche par résultat dans les demandes de financement

Les organismes sont tenus de remettre à leurs bailleurs de fonds des demandes de financement de plus en plus détaillées et exigeantes. Afin de répondre à la préoccupation des organismes membres d'AGIR, de poursuivre leur développement et renforcer leur autonomie en s'appropriant cette nouvelle logique tout en répondant aux organismes subventionneurs, AGIR a offert une formation intitulée : *Approche par résultats dans les demandes subvention : nouvelle logique, nouvelle culture*. La formation a eu lieu le 18 mars 2013.

Cette formation pratique avait pour but d'aider les travailleuses à discerner les logiques qui prévalent derrière les exigences de résultats et à définir les marges de manœuvre dont elles disposent pour que leurs demandes correspondent aux orientations et aux modalités de leurs bailleurs de fonds sans pour autant trahir ou dénaturer leur mission, les orientations et les objectifs qui leur sont propres

Recherche qualitative sur la pauvreté des femmes

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale, les Tables régionales des groupes de femmes des 17 régions du Québec se sont mobilisées afin d'y apporter leur expertise. Soutenues par leur Réseau, elles ont réalisé des portraits qualitatifs régionaux sur la pauvreté au féminin.

C'est ainsi qu'AGIR a élaboré un avis sur la pauvreté des femmes en Outaouais ainsi qu'un portrait socio-économique. L'objectif de ce travail consistait non seulement à documenter, auprès d'organismes membres et partenaires d'AGIR qui vivent au quotidien la problématique de pauvreté et d'exclusion sociale, mais aussi présenter un portrait qualitatif de la pauvreté des femmes. Il consistait également à sensibiliser les différents acteurs régionaux à l'importance de l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Ce travail de recherche a été distribué aux membres et aux partenaires afin de servir de document de référence. Il a été remis au Comité de travail du plan d'action régional de lutte à la pauvreté.

Forum des femmes sur l'égalité

AGIR a participé, le 18 octobre 2013, au *Forum des Femmes sur l'égalité* organisé par le Nouveau Parti Démocratique qui a eu lieu à Ottawa.

Ce forum a réuni des femmes venant de toutes les parties du Canada pour discuter d'enjeux féministes. Des témoignages, des allocutions et des forums de discussion ont eu lieu.

Au cours de cette journée, le modèle québécois a souvent été cité en exemple, notamment pour le programme universel des services de garde, les congés parentaux et la

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État assurant la parité homme-femme au sein des conseils d'administration.



La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Mme Alexa Conradi, a expliqué le mouvement d'action et de changement social pratiqué par son organisme. Elle a aussi fait état des actions avant-gardistes réalisées au cours des dernières années et notamment de la *Marche mondiale des femmes*. La conseillère municipale de Gatineau, Mme Sylvie Goneau, a également participé à cette rencontre et a profité de cette tribune pour inciter les femmes à s'engager en politique.

Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais (CRMMFO)

Le CRMMFO est un comité qui travaille et milite à l'amélioration des conditions de vie des femmes depuis 2005. Il travaille en collaboration avec la coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes selon les valeurs de la **Charte mondiale des femmes pour l'humanité**, fondées sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

AGIR est membre coordonnateur du Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais (CRMMFO) et à ce titre elle reçoit toutes les informations de la coordination québécoise de la Marche mondiale qu'elle transfère aux membres du comité. Elle convoque également les réunions du CRMMFO.



Le mouvement des femmes est actuellement en réflexion sur le féminisme par un processus d'États généraux. Ces derniers ont permis des discussions, des réflexions et des analyses à travers le Québec qui permettront d'établir les objectifs des 20 prochaines années. Cette démarche a pour but de développer et renforcer les luttes, à consolider le mouvement féministe et la solidarité. Dans ce contexte, le CRMMFO a organisé le 3 avril 2012 un atelier sur l'action et l'analyse féministe. Cet atelier consistait à faire une discussion, réflexion et analyse sur :

- La définition du féminisme,
- Les événements marquants de l'histoire du féminisme aux niveaux international, fédéral, provincial et local

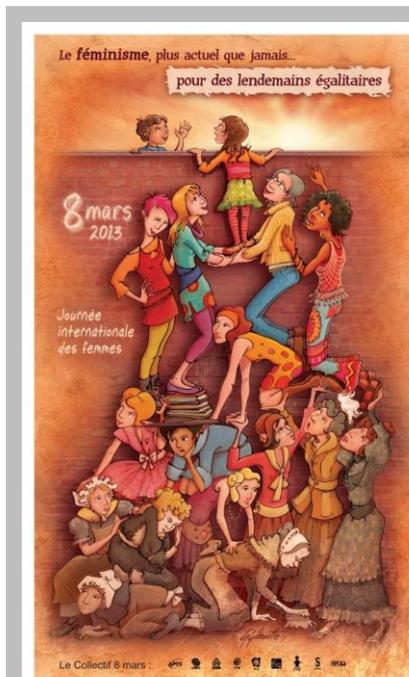
- Les enjeux émergents
- Les reculs et les avancées.

Suite au colloque des 25 et 26 mai derniers, *Retraçons notre histoire, préparons nos luttes*, qui a été riche en débats et en réflexions collectives, le CRMMFO a participé à la Table de travail sur le bien commun. La présidente de la Fédération des femmes du Québec a effectué une tournée à travers quelques régions du Québec. Elle fut invitée en Outaouais le 27 mars 2013.

Cette rencontre fut un moment de mobilisation régionale qui a réuni une cinquantaine de personnes. Un communiqué de presse a été publié à cet effet (annexe).

Le processus des États généraux s'achèvera par l'organisation d'un forum qui aura lieu du 14 au 17 novembre 2013 à Montréal.

Journée internationale des femmes



C'est sous le thème « **Le féminisme, plus actuel que jamais ! Pour des lendemains égalitaires** » que la Journée internationale des femmes s'est déroulée cette année.

Plusieurs activités ont eu lieu dans la région. AGIR a préparé un calendrier des activités qui a été envoyé aux médias ainsi qu'aux membres et aux partenaires (annexe).

AGIR et plusieurs autres membres se sont joints à l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais afin d'organiser la soirée de rapprochement qui a eu lieu le 9 mars. Plus de deux cents personnes ont participé à cette activité.

Salon de la femme

Exceptionnellement cette année, AGIR a participé au Salon de la femme pour faire la promotion des outils mis en place pour encadrer les femmes dans leur cheminement politique. Sylvie Goneau, conseillère municipale à la ville de Gatineau, a également organisé une table-ronde avec dix politiciennes de la région afin d'encourager les femmes à prendre leur place en politique. Des discussions très intéressantes ont sensibilisé l'audience sur le côté humain des politiciennes (voir annexe). Le Salon de la femme fut également une belle occasion pour rencontrer de nouvelles membres et accroître le réseau féministe en Outaouais.



AGIR à la télévision pour parler des enjeux qui touchent les femmes

Ce printemps, AGIR a fait deux passages à la télévision pour parler de certains enjeux qui touchent les femmes. Premièrement, avec l'élection du nouveau pape, Radio-Canada a sollicité quelques organismes de la région, dont AGIR, pour savoir notre opinion et nos espoirs face à ce changement. Évidemment, étant donné la fermeture de l'Église face à l'avortement, la contraception et les mariages homosexuels, nous ne voyons pas de changement, à court terme, à la vision de la société du point de vue de la religion catholique. L'entrevue a été diffusée dans le Bulletin de nouvelles de 18 h du 14 mars 2013 et dans un article sur le site Web de Radio-Canada (annexe).

Ensuite, le Bulletin de la Lièvre de Buckingham a invité AGIR dans son studio pour parler de la campagne promotionnelle visant à encourager les femmes et les jeunes à se lancer en politique municipale. Cette entrevue a été diffusée dans le Bulletin de 18 h du 4 avril 2013 dans le cadre du début du *parcours des 3C* avec la formation sur la gouvernance municipale (*Comprendre*).



Mobilisations et actions solidaires

Contre la violence faite aux femmes

12 jours d'action

Dans le cadre de la campagne des *12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes* qui s'est tenue du 25 novembre au 6 décembre 2012, le Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais a préparé une campagne qui consiste à diffuser pendant 12 jours des messages dénonçant la violence faite aux femmes. Une liste de douze messages avec des liens explicatifs de chacune des citations (annexe) a été réalisée et diffusée à travers les réseaux sociaux.

AGIR a également participé au déjeuner solidaire organisé le 6 décembre par la maison d'hébergement Pour Elles des Deux Vallées, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) et le Centre Actu-Elle.

Vigiles

Dans le cadre de la journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, AGIR a participé, le 5 décembre 2012, à la vigile organisée par le Comité-femmes du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO) pour commémorer le décès tragique d'une jeune et brillante étudiante Valérie

Défendre les droits et intérêts des femmes et des groupes de femmes





Leblanc, la jeune femme a été assassinée le 23 août 2011 derrière le Cégep de l'Outaouais à Hull.

Le 6 décembre 2012, AGIR a participé à la vigile organisée par la Maison Unies-Vers Femmes par le biais de son Comité Vigile. Celle-ci visait à souligner la mort tragique de femmes victime de violence en Outaouais. La Vigile sert à dénoncer la violence faite aux femmes, mais elle invite aussi à poser un geste collectif qui, contribuera à ce que nos enfants et petits-enfants pourront grandir dans une société de respect, d'égalité et de non-violence à l'égard des femmes.

Appui campagne contre les publicités sexistes

AGIR a participé à la campagne contre les publicités sexistes en diffusant l'appel lancé par la coalition contre les publicités sexistes dans ses outils de communications ainsi qu'à travers le réseau des membres et des partenaires. La coalition invitait tous les organismes et les individuEs à manifester leur opposition aux images et aux publicités sexistes qui inondent notre environnement.

Campagne contre la Motion M-312

Le 26 septembre 2012, en réponse du vote en faveur de la motion M-312 visant à ouvrir le débat sur l'avortement, AGIR a participé à une campagne contre cette motion qui consiste à faire reconnaître le fœtus comme étant un être humain et donc une personne au sens juridique. Au Québec, où l'avortement est un acte légal, certains groupes pro-choix s'inquiètent d'une réouverture du débat sur l'interruption d'une grossesse non planifiée ou non désirée. Cette mobilisation a permis le report de ce vote au 18 septembre. La vigilance reste de mise sur ce dossier. En accordant le statut juridique d'être humain au fœtus, on risque de miner gravement non seulement les droits constitutionnels des femmes qui ont besoin d'un avortement, mais aussi les droits de toutes les femmes enceintes. En effet, ce statut ouvrirait la porte à des poursuites à l'encontre des femmes enceintes soupçonnées de porter préjudice à leur fœtus, en semant la confusion quant à l'application des lois et des politiques sur la protection de l'enfance au fœtus, en tant que personne juridique.

Par ailleurs, AGIR a dénoncé le danger de la réouverture de ce débat dans le journal La Revue le 30 janvier 2013 (annexe). De plus, AGIR a réagi à la tenue d'une manifestation pro-vie qui a eu lieu le 9 mai 2013 au parlement d'Ottawa, par un communiqué de presse.

En 1966, la principale cause d'hospitalisation chez les femmes était les tentatives d'avortement non supervisées. Encore aujourd'hui, nous pouvons constater les effets néfastes de la privation du droit à l'avortement des femmes.

Appui au projet de loi C-452

Le 17 janvier 2013, AGIR a fait circuler une pétition contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle qui a été envoyée à la chambre des communes pour appuyer le projet de loi C-452. Ce dernier est un projet issu de l'initiative de la députée Maria Mourani, porte-parole du Bloc québécois en matière de justice et de sécurité publique. Ce dernier modifie le *Code criminel* afin qu'y soient prévues des peines consécutives pour des infractions autres liées au proxénétisme et à la traite de personnes et renverse le fardeau de la preuve vers l'accusé lors de ce type de délit. « *Les policiers et les procureurs qui luttent contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle ont besoin d'outils plus efficaces. Le projet de loi C-452 répond à ces besoins et fait suite à une consultation tant des policiers que des membres du Barreau du Québec spécialisés en droit criminel et d'organismes préoccupés par la défense des victimes de traite de personnes.* », a déclaré la députée d'Ahuntsic.

Réalisation du projet VRETV

AGIR a appuyé le projet VRETV D'Anick Salas, une jeune citoyenne de la région. Ce projet financé par la Table jeunesse Outaouais, consiste en des capsules Web qui explorent les enjeux qui freinent les femmes dans la réalisation de leur plein potentiel et présente des pistes de solutions pour y faire face. Le lancement a eu lieu le 23 janvier 2013. www.vretv.tv



Financement des organismes de défense collective des droits

Les organismes communautaires tels qu'AGIR qui œuvrent à la défense collective des droits ont entamé une campagne pour sensibiliser les députéEs et particulièrement la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, sur l'urgence de rehausser le soutien financier à la mission globale des organismes de ce secteur. Cette campagne cible un rehaussement de leur financement de l'ordre de 3.5 millions par année pour les cinq prochaines années.

L'investissement demandé par les organismes vise à assurer leur pérennité et leur développement, mais aussi à réduire les écarts financiers avec ceux des autres secteurs de l'action communautaire. À titre comparatif, pour l'année 2010-2011, la moyenne du soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale pour tous les organismes d'action communautaire était de 122 046 \$, alors que pour les organismes en défense collective des droits, elle ne fut que de 58 715 \$. Le sous financement actuel des organismes de défense collective des droits limite considérablement leur capacité d'action. Ultiment, c'est l'ensemble des droits sociaux et économiques de la population qui est compromis.

C'est pourquoi AGIR a envoyé une lettre aux députéEs de la région afin de les informer de la situation et de leur demander un soutien et surtout de les sensibiliser à l'importance des organismes de défense collective des droits, dans le développement des personnes, des communautés et de la société dans son ensemble. Les groupes et regroupements souhaitent ainsi convaincre le gouvernement qu'en agissant sur le rehaussement du soutien financier des organismes de défense collective des droits, il fera un investissement qui en vaut le coût et assurera ainsi plus de justice, plus d'égalité et plus de solidarité sociale! Une pétition a été déposée à l'Assemblée nationale à cet effet. Elle est en ligne jusqu'au 4 juillet.

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3811/index.html>

Appui au projet de loi C-473

Le 5 mars 2013, AGIR a appuyé le projet de loi C-473 de la députée Anne-Marie Day visant à encourager la parité hommes-femmes dans les conseils d'administration fédéraux par le message suivant :

« L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) appuie ce projet de loi qui donne la place aux femmes dans les conseils d'administration des sociétés d'État. AGIR fait partie des organismes qui travaillent depuis de longues années à réduire le déficit

féminin dans les lieux de décision et de pouvoir. La revendication de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les lieux décisionnels et la représentation politique ne répond pas à un besoin de pouvoir ou de privilège, mais à un souci de justice. Pour refléter la diversité de la société et rendre compte d'une situation réelle, il est légitime que les femmes détiennent de concert avec les hommes des positions d'autorité, surtout si l'on considère leur poids démographique. C'est une question de démocratie. Nous vous remercions pour cette initiative et espérons que ce projet de loi soit considéré. »

Campagne Coquelicot blanc

Le 11 novembre 2012 a eu lieu le premier rassemblement de coquelicot blanc de l'Outaouais. Ce coquelicot est un symbole de commémoration pour les victimes de la guerre (militaire et civile) et marque l'opposition aux guerres actuelles. Cet événement reviendra chaque année.



Appui au mouvement *Idle No More*

AGIR a participé à la manifestation pacifique sur la Colline parlementaire d'Ottawa en soutien au mouvement autochtone *Idle No More*, le 11 janvier 2013.

Idle No More est un mouvement populaire pour la souveraineté autochtone et les protections de l'environnement. « *Le but du mouvement est l'éducation et la revitalisation des peuples natifs par la prise de conscience et de responsabilité.* » article sur le centre de recherche sur la mondialisation.



Appui et soutien à la Nuit des sans-abris

AGIR a mobilisé ses membres pour la Nuit des sans-abris. Cet événement, organisé par le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO), invite la population à passer la nuit dehors pour souligner la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. En cette 23^e nuit des sans-abris, une marche de solidarité à travers le centre-ville de Hull a eu lieu le 19 octobre 2012. Une collecte et distribution de manteaux, tuques, mitaines et vêtements chauds a eu lieu pour aider les personnes dans le besoin.

Mobilisation contre la réforme de l'assurance-emploi

AGIR a mobilisé ses membres et partenaires pour réagir à la réforme et participer à la manifestation qui a eu lieu le 27 avril 2013 à Montréal. Cette réforme pénalise les travailleurs les plus précaires de la société notamment les femmes.

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/376851/manifestation-assurance-emploi>

<http://www.lecnc.com/wp-content/uploads/2012/12/Doc.C-38.pdf>

Bulletin de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)

La FQPN a lancé un concours faisant appel aux femmes de leur réseau pour trouver le nom de leur nouveau bulletin mensuel. L'agente de communication d'AGIR a envoyé plusieurs suggestions et l'une d'entre elles a été retenue. *Le Mensssuel (santé, sexe, solidarité)* a été le coup de cœur de la FQPN.



AGIR au sein des regroupements provinciaux

AGIR est représentante des groupes de femmes de l'Outaouais et à ce titre, elle se joint aux autres groupes de femmes du Québec pour discuter, se concerter et entreprendre des actions non partisans pour la défense collective des droits des femmes. Ainsi, AGIR est membre active de plusieurs regroupements :

Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec

AGIR est en contact continu avec le Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec. La coordonnatrice participe chaque fois que possible aux rencontres des assemblées régulières et à l'Assemblée générale annuelle.

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

AGIR participe à l'Assemblée générale annuelle de la FFQ où plusieurs dossiers et thèmes d'actualité sont analysés et discutés. AGIR et plusieurs de ses membres participeront les 27 et 28 mai aux États généraux du féminisme au Québec. Il s'agira d'un grand remue-méninge et d'une occasion pour les féministes québécoises de se mobiliser, échanger et réfléchir sur les enjeux du féminisme actuel, et ce, dans le cadre d'ateliers diversifiés.

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQSAF)

AGIR est membre et le lien coordonnateur entre le RQSAF et les membres. Ainsi, le RQSAF est venu en Outaouais afin d'offrir une formation sur la santé des femmes à la ménopause à certaines maisons d'hébergements et Centre de femmes de l'Outaouais.

Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

AGIR est membre et le lien coordonnateur ressource de la coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes.



Dossier « Femmes, politique et instances décisionnelles »

Maintenir et consolider les partenariats : Programme de développement de partenariat en région

« *Le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes est une question de santé démocratique. Or, on constate un déficit persistant du nombre de femmes dans diverses institutions ou à différents postes décisionnels, que ce soit dans les domaines politique, économique ou social, ou encore dans l'administration publique.* » Extrait du plan d'action gouvernemental : *Pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015.*

Influencer les décisions politiques en sensibilisant les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes



L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) considère que le développement régional et local est porteur d'une amélioration des conditions de vie des femmes. À ce titre, elle reçoit un soutien financier du Secrétariat à la condition féminine lui permettant de renforcer ses interventions et de contribuer, en qualité de partenaire, à la sensibilisation des acteurs locaux et régionaux en matière d'égalité des sexes. Elle encourage les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. AGIR s'assure que les intérêts et les besoins des femmes soient pris en compte dans le développement régional.

Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais

AGIR est partenaire signataire de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais 2011-2013 qui a été conclue et signée en 2012. Le but de

cette entente est de réaliser des projets et des initiatives visant à promouvoir la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de l'Outaouais. Ses principaux objectifs sont :

- Promouvoir des modèles et des comportements égalitaires
- Favoriser l'égalité économique entre les femmes et les hommes
- Favoriser une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires
- Accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles

AGIR a été mandaté par le Comité de gestion, composé de représentants de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, du Secrétariat à la condition féminine, de la Table jeunesse Outaouais, du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que du Conseil du Statut de la femme afin de réaliser et coordonner le plan d'action de cette entente spécifique. Ainsi, une subvention lui a été accordée afin de recruter une ressource chargée de ce projet.

Les projets retenus dans le plan d'action de l'entente proviennent des groupes de femmes de la région notamment :

Associations des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)

Réalisation de 8 formations/ateliers de discussion destinées aux femmes et aux hommes sur les valeurs égalitaires entre les femmes et les hommes pour les personnes issues de l'immigration et des communautés culturelles nouvellement arrivés en Outaouais.

Comité d'action pour la mixité en emploi de l'Outaouais (CAMEO)

Promotion de la mixité en emploi par l'utilisation de la trousse d'Ella La flamme, un outil de sensibilisation pour les jeunes filles et les jeunes garçons dans les écoles primaires.

http://projetfpi.com/?page_id=106

Déclaration de l'Égalité

*Mise en place d'une stratégie d'action permettant d'encourager les signataires de la **Déclaration régionale de l'égalité** dans la réalisation de mesures concrètes favorisant*

l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur organisation et recruter de nouveaux signataires, notamment dans le secteur privé.

Table jeunesse Outaouais

Appui d'un programme de mentorat destiné aux jeunes de 18-35 ans intéressés à se présenter comme candidatE aux élections municipales de 2013. Avoir une participation minimale de 40 % de jeunes femmes mentorées.

AGIR

Appuyer le projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER !

- *Concevoir l'agenda de la candidate aux élections municipales.*
- *Produire, diffuser et utiliser des outils visuels : bandeaux et capsules Web de communications pour encourager et susciter les candidatures féminines aux élections municipales de 2013.*
- *Créer, alimenter et mettre à jour une page Facebook « Spécial élections municipales » destinées aux femmes de l'Outaouais comme outil de promotion et d'information de première ligne ; organiser deux événements médiatiques qui seront tenus simultanément dans l'ensemble des 17 régions du Québec.*

Participation au processus de consultation lié à la démarche de planification stratégique de la CRÉO

AGIR a participé aux nombreuses rencontres de consultation organisées par la Conférence régionale des élues de l'Outaouais dans le cadre de la réalisation du plan stratégique 2012-2017 afin de s'assurer que les orientations stratégiques de la planification stratégique de la CRÉO 2012-2017 incluent les besoins spécifiques des femmes ainsi qu'une analyse différenciée selon les sexes.

Commissions régionales de la CRÉO

AGIR a des sièges femmes sur chacune des commissions de la CRÉO. Ces derniers permettent d'informer et de sensibiliser les partenaires, œuvrant dans différents domaines, aux besoins spécifiques des femmes dans la région ainsi qu'à l'importance de l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le développement régional :

- Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport (représentée par une élue de Gatineau)
- Développement économique et emploi (représentée par la présidente d'AGIR)
- Développement social et santé (représentée par la coordonnatrice d'AGIR)
- Éducation recherche et science (représenté par l'agente de concertation du Comité d'action pour la mixité en emploi de l'Outaouais)

Plan d'action de lutte à la pauvreté

Dans le cadre de la démarche régionale pour l'inclusion et la solidarité sociale et afin d'aider à la réflexion, l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) a actualisé les informations sur la condition des femmes en situation de pauvreté sur le territoire de l'Outaouais en réalisant un avis sur la pauvreté des femmes. Ce travail consistait à documenter auprès d'organismes membres et partenaires qui vivent au quotidien la problématique de pauvreté et d'exclusion sociale, un portrait qualitatif sur la situation de pauvreté vécue par les femmes. Au-delà d'actualiser les informations sur la condition des femmes en situation de pauvreté et de présenter le visage des femmes en situation de pauvreté sur le territoire de l'Outaouais, ce projet avait pour but de sensibiliser à l'importance de l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), processus d'analyse qui prend constamment en compte, lors de la conception, de l'élaboration ou de l'évaluation de toutes mesures, les réalités différentes que vivent les femmes et les hommes en raison de leurs expériences particulières et de l'influence de leurs rôles sociaux. Et pour finir, l'avis proposait des actions concrètes sous forme de recommandations à intégrer dans les plans d'action régional et locaux, afin de tenir compte des besoins.

Ce travail a été remis mis à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais afin qu'à différents partenaires et organismes de la région avant la réalisation du plan d'action régional. Par ailleurs, la coordonnatrice d'AGIR a participé aux rencontres de consultation de la CRÉO pour la réalisation du plan d'action régionale de lutte à la pauvreté.

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais a réalisé son plan d'action régional l'Outaouais pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015. Ce plan d'action régional stipule *qu'une analyse différenciée selon les sexes soit intégrée au cours de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de tout projet.*

Projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER!

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) ainsi que les groupes de femmes du Québec travaillent depuis de nombreuses années à sensibiliser les pouvoirs et les institutions publiques à l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les lieux de direction et de pouvoir, car notre conviction est que les femmes qui représentent 50 % de la population peuvent et doivent avoir accès et être représentées à toutes les fonctions de la société, qu'elles doivent être traitées sur un pied d'égalité avec les hommes dans toutes les institutions et organisations, qu'elles peuvent occuper des postes de leadership et de décision à tous les échelons du pouvoir dans la société.

Du point de vue politique, l'année 2012-2013 a été particulière par l'élection de la première femme comme 1^{ère} ministre au Québec. Cet événement marquera l'histoire du Québec, il représente un espoir pour les générations à venir. En effet, désormais tout est possible! Il n'y a plus de fonctions inaccessibles pour nos filles, nos sœurs nos amies ou nos mères!

Cette élection fut suivie, en 2013, par l'élection de Kathleen Wynne comme 1^{ère} ministre de l'Ontario. Le Canada compte désormais 6 femmes premières ministres.

Cependant, malgré les avancées et les progrès réalisés, les femmes demeurent sous représentées et sont encore très peu nombreuses à s'impliquer en politique active.

AGIR considère que le municipal représente un premier palier et un endroit privilégié pour que les femmes prennent part aux décisions qui concernent leurs vies et celles de leur famille. C'est pourquoi, depuis quelques années, elle encourage et suscite l'intérêt des femmes à assumer cette responsabilité par de la formation et la mise en place d'outils et en

Encourager les femmes de la région à s'impliquer en politique active



leur donnant la possibilité d'échanger sur leurs expériences. Les femmes ont plus tendance à s'engager si elles sont accompagnées et outillées.

Le projet AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER! est financé par le Secrétariat à la condition féminine et répond à cette demande. Il consiste à mettre au point des outils d'accompagnement et des formations destinées aux femmes qui veulent s'engager en politique municipale en novembre 2013.

Les objectifs du projet sont :

- Accroître le nombre de femmes candidates aux élections municipales de 2013
- Démystifier « la politique » et valoriser le rôle joué par les élues
- Sensibiliser le milieu municipal à l'importance de la parité au sein des conseils municipaux
- Accroître et favoriser le partenariat



La première activité de ce projet de trois ans a été la réalisation de :

l'École femmes et démocratie en Outaouais en octobre 2011. L'école se voulait une retraite fermée de quatre jours de formations adaptées et d'échanges intensifs et interactifs.

Une des participantes a déposé sa candidature deux semaines après l'École pour une élection municipale partielle. Elle a été élue. Elle compte briguer un poste à la mairie aux prochaines élections municipales de 2013. Les autres ont été inspirées et sont déterminées. Elles ont jusqu'à 2013 pour se préparer.

En avril et octobre 2012, une formation en deux parties sur : *Le rôle de la communication dans le leadership* a été offerte aux femmes de la région intéressées par la politique active ainsi qu'à celles qui sont déjà engagées. Cette formation a attiré 40 participantes. La députée Maryse



Gaudreault était invitée pour un court témoignage aux participantes sur son cheminement. Elle a partagé avec les participantes, comment elle a pu transférer son engagement dans la communauté en un engagement politique.

C'est sous le slogan **En 2013, la politique c'est féminin !** qu'AGIR et ses partenaires ont organisé une conférence de presse le 27 février afin d'annoncer une campagne promotionnelle régionale visant à inciter les femmes et les jeunes à s'impliquer aux élections municipales de novembre 2013 (annexes).

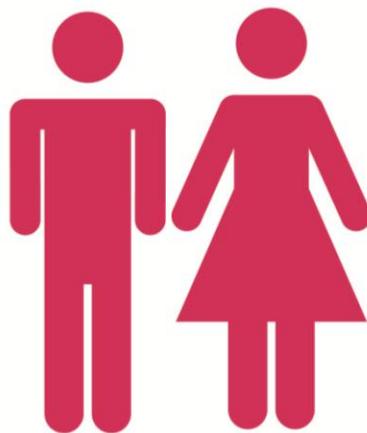
- AGIR et la Table Jeunesse Outaouais ont effectué une tournée régionale conjointe auprès des conseils des maires et des Conseils d'administration de la CRÉO et de la TJO afin de les sensibiliser à l'importance d'encourager des femmes et des jeunes à briguer les suffrages.
- Une campagne publicitaire radiophonique diffusée sur les ondes de Rouge FM, a lancé un appel aux femmes intéressées à briguer les suffrages à se procurer les outils auprès d'AGIR.
- Une page Facebook MunicipalesOutaouais2013 est active et permet d'avoir de l'information en ce qui a trait aux élections municipales.



- **Le parcours des 3C** est une série de trois formations : **COMPRENDRE, CONQUÉRIR ET COMMUNIQUER** qui furent offertes entre le 4 avril et le 18 mai à 50 participantes, dont 6 aspirantes candidates.



- Un agenda, un parcours de la candidate, une ligne téléphonique sans frais sont des outils qui ont été mis à la disposition des femmes qui se préparent à présenter leur candidature.
- Un site Web pour les femmes élues : www.femmeselues.ca, des capsules Web réalisées par notre partenaire, le Réseau des Tables des groupes de femmes du Québec et des vidéos-témoignages de femmes élues réalisés par AGIR, sont disponibles.
- Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a financé un projet de signet promotionnel (annexe).
- La Table Jeunesse Outaouais met en place un programme de mentorat politique jumelant mentors et jeunes candidatEs.
- Une tournée régionale avec le MAMROT est prévue au mois de juin afin de rencontrer les citoyens et les sensibiliser à l'importance d'avoir des conseils municipaux égalitaires et inclusifs.





ASSEMBLÉE DES
GROUPES DE FEMMES
D'INTERVENTIONS
RÉGIONALES

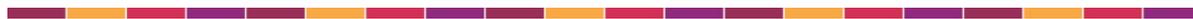
PLAN D'ACTION 2013-2014

Développement organisationnel	
La solidarité des membres d'AGIR augmente la cohésion des interventions de l'organisme.	
DOSSIERS	ACTIVITÉS
GESTION INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> Tenir des rencontres du comité de coordination Rencontre des Comités d'AGIR Tenir une assemblée générale annuelle
RELATION AVEC LES MEMBRES	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une journée de formation et d'échange avec les membres Organiser une activité de réseautage avec les membres Participer au Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais Mobiliser les membres sur les sujets concernant les femmes
COMMUNICATIONS	<ul style="list-style-type: none"> Produire le « Flash AGIR » Publier des communiqués de presses (élections fédérales, activités des membres, formations) Concevoir de nouveaux outils de communication Créer et mettre à jour des pages Facebook et Twitter Élaborer le calendrier des activités de la JIF et le publiciser



Développement organisationnel	
La solidarité des membres d'AGIR augmente la cohésion des interventions de l'organisme.	
DOSSIERS	ACTIVITÉS
	Répondre aux invitations des médias
ADHÉSIONS	Renouveler les adhésions à la fin de l'année Accepter et recruter des nouvelles membres tout au long de l'année
FINANCEMENT	Poursuivre les demandes de subvention par projet Retenir des frais de gestion par projet

Axe : Externe	
Les interventions d'AGIR positionnent les enjeux féministes dans la région de l'Outaouais.	
DOSSIERS	ACTIVITÉS
MOBILISATION ET VEILLE SUR LES ENJEUX DE LA CONDITION FÉMININE	Organiser et participer à la journée internationale des femmes 2014 Organiser en collaboration avec le Comité régional de la Marche mondiale des femmes en Outaouais la mobilisation sur les états généraux sur le féminisme Participer aux rencontres du Réseaux des Tables régionales des groupes de femmes du Québec Mobiliser les membres sur les différents enjeux concernant les conditions de vie des femmes Appuyer les actions des membres et partenaires sur les enjeux améliorant les conditions de vie des femmes



Axe : Externe	
Les interventions d'AGIR positionnent les enjeux féministes dans la région de l'Outaouais.	
DOSSIERS	ACTIVITÉS
PROJET : AGIR ENSEMBLE POUR AVANCER!	<p>Tenir à jour le site Web du Réseau des femmes élues de l'Outaouais (RÉFÉO)</p> <p>Organiser trois formations Parcours des 3C , COMPRENDRE, CONQUÉRIR COMMUNIQUER</p> <p>Envoyer des communiqués de presse avant et après les élections</p> <p>Compiler avec la Table jeunesse le nombre de jeunes et de femmes candidatEs aux élections ainsi que le nombre d'élus</p> <p>Rencontres du Comité de travail</p> <p>Préparation de la journée échange et réseautage élues anciennes et nouvelles, fédérales, provinciales et municipales</p>
DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT EN RÉGION	<p>Réaliser le plan d'action de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais</p> <p>Participer aux rencontres du Comité de gestion de l'entente</p> <p>Coordonner les activités du plan d'action de l'entente spécifique</p> <p>Réaliser le rapport final</p> <p>Organiser des rencontres de suivi avec des représentantes femmes aux commissions de la CRÉO</p>
PARTENARIATS RÉGIONAUX ET NATIONAUX	<p>Siéger sur le Conseil d'administration de la Table régionale des organismes communautaires de l'Outaouais (TROCAO)</p> <p>Participer aux actions de mobilisation du Collectif régional de lutte contre l'itinérance (CRIO)</p>



Axe : Externe	
Les interventions d'AGIR positionnent les enjeux féministes dans la région de l'Outaouais.	
DOSSIERS	ACTIVITÉS
PARTENARIATS RÉGIONAUX ET NATIONAUX	<p>Siéger à la Commission développement social et santé de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO)</p> <p>Poursuivre l'adhésion et participer aux assemblées générales annuelles de la Fédération des femmes du Québec</p> <p>Poursuivre l'adhésion au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)</p> <p>Poursuivre l'adhésion au Réseau québécois d'action pour la santé des femmes</p> <p>Poursuivre l'adhésion à la coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes</p>

